



24/05/2024

INSTALLATION DU CONSEIL DES SAGES DE MONTIVILLIERS

Dans la continuité de son engagement en faveur de la démocratie participative, la Ville de Montivilliers a officiellement installé, le jeudi 23 mai, son tout premier Conseil des Sages. Cette initiative vise à encourager une participation active des seniors et retraités de la commune à la vie citoyenne.

Composé de 24 membres âgé-e-s de 55 ans ou plus, le Conseil des Sages témoigne de la reconnaissance du rôle essentiel que jouent les aînés dans la vie démocratique locale. Ces membres investis offrent leur temps libre, leur savoir-faire et leur expérience au service de la communauté.

Conformément à la Charte des Conseils des Sages de la Fédération des Villes et Conseils des Sages, cette nouvelle instance montivillonne exercera une mission consultative et sera force de propositions. Il sera ainsi associé à l'ensemble des démarches participatives existantes et à venir, contribuant au développement et au renforcement de la participation citoyenne à la vie démocratique locale.

Dans une lettre de mission adressée aux nouveaux membres, Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, a souligné trois missions particulières pour cette première année :

1. **Aménagement durable de la commune** : Le Conseil des Sages sera impliqué dans l'élaboration d'une Charte de l'urbanisme en co-construction avec les habitants.
2. **Transitions écologiques et solidaires** : Le Conseil des Sages travaillera sur la place des déplacements piétons afin de faire de Montivilliers une « ville marchable ».
3. **Vie culturelle et animation** : Des actions seront élaborées pour diversifier les formes et horaires des animations et de la programmation culturelle.

De plus, le Conseil des Sages pourra également proposer ses propres sujets de travail, en tenant compte des missions générales et des temps dédiés à ses missions particulières.

Patrick DENISE, Conseiller municipal délégué en charge de la participation citoyenne, sera l' élu référent du Conseil des Sages, accompagné de Mesdames Agnès SIBILLE, 3^e Adjointe en charge des Solidarités, des Seniors, du Handicap, du Logement, de l'Insertion et de l'Emploi et de Edith LEROUX, Conseillère municipale déléguée en charge des Personnes âgées, de l'Inclusion et de la Santé.

Le Conseil des Sages de Montivilliers représente une étape importante dans l'engagement de la Ville envers une gouvernance participative et inclusive, offrant aux aînés l'opportunité de contribuer activement à la vie démocratique locale.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr